

Tout comme la cause immédiate de la crise ne peut être ignorée, la détérioration économique que connaît l'Afrique depuis dix ans ne peut non plus être ignorée ou camouflée. Tant les nations africaines que la communauté internationale doivent reconnaître que les approches passées ont entièrement ou partiellement échoué. Les pays africains doivent pour leur part reconnaître que certaines de leurs politiques nationales ont été inefficaces et inappropriées — reconnaissance qui, incidemment, est implicitement contenue dans le projet de déclaration. Et la communauté internationale doit se rendre compte que nombre de ses investissements ont été mal dirigés ou mal pensés. Nous avons probablement trop mis l'accent sur le financement de nouvelles infrastructures, sans nous arrêter aux problèmes de leur entretien. Il serait vain de nous contenter d'intensifier les initiatives du passé.

Selon le gouvernement canadien, il s'agit donc de trouver des solutions à la crise présente et au malaise économique prolongé. Dans l'immédiat, nous nous sommes empressés d'acheminer des secours d'urgence aux quelque 150 millions de victimes de la sécheresse dans les 24 pays les plus durement touchés, et aux 4 millions de réfugiés victimes d'autres catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme. Au cours de l'année 1983-1984, le Canada a fourni plus de 100 millions de dollars en aide d'urgence pour tenter de pallier les pénuries alimentaires en Afrique.

Nous restons plus que jamais fidèles à notre engagement : au cours de l'année 1984-1985, les pays africains recevront plus de 90 millions de dollars en aide alimentaire bilatérale, ce qui représente presque le double des crédits dont ils ont bénéficié l'an dernier et 45 % de l'ensemble de notre aide alimentaire bilatérale. De plus, 14 millions de dollars seront alloués aux organismes internationaux de secours d'urgence. L'aide à l'Afrique par le biais du Programme alimentaire mondial, dont le Canada est le deuxième contributeur, sera maintenue au niveau élevé où il se trouve actuellement.

En outre, le Canada a participé activement aux travaux de la deuxième Conférence sur l'assistance aux réfugiés en Afrique pour établir, en matière de préparation de programmes, des lignes directrices qui respectent les droits juridiques internationaux des réfugiés. Il a manifesté son intérêt pour des projets d'un coût total de plus de 15 millions de dollars à entreprendre dans au moins six pays.

L'Afrique restera prioritaire dans le programme canadien de coopération au développement. Les pays africains reçoivent plus de 40 % de notre aide bilatérale, qui a dépassé les 225 millions de dollars au cours de l'année 1983-1984. Devant la sérieuse situation de balance des paiements de nombre de nos partenaires africains en développement, nous avons davantage mis l'accent sur l'aide aux programmes, ce qui a permis d'accélérer et de faciliter les transferts de liquidités. Afin de maintenir l'infrastructure existante, nous finançons plus fréquemment une partie des dépenses récurrentes et des coûts de maintenance. Nos contributions à l'Afrique sub-saharienne se font maintenant surtout sous forme de subventions. Toutes ces politiques seront maintenues et, dans la mesure du possible, améliorées.

Nous reconnaissons tous que l'agriculture est la clé du développement à long terme de l'Afrique. L'alimentation et l'agriculture resteront la grande priorité sectorielle de l'Aide publique au développement (APD) canadienne dans les années 80. Le Canada continuera d'accroître ses apports de ressources au secteur agricole. En 1983-1984, 38 % des décaissements bilatéraux de l'ADCI en Afrique ont été consacrés à la promotion de la sécurité alimentaire et de la production agricole et au développement